



**PROCÈS-VERBAL
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 09 MARS 2026**

L'an deux mille vingt-six et le neuf du mois de mars, à 20 heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de Mazerolles, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Mme Isabelle PÉGUILHÉ, Maire.

Etaient présents : Mmes et MM Isabelle PÉGUILHÉ Maire, Christian PÉGUILHÉ, Christian LAMANE et Elisabeth LAPEYRE Adjoints, Mmes et MM Paula SANTOS, Maritchu ERRAMOUSPE, Gilles LARQUE, Jean-Baptiste MONLAU, Gaëlle PINSOLLE, Claire HÉRALD et Cédric BARRAQUE Conseillers municipaux.

Absent(s) excusé(s) : Mme Nathalie MALÉ, M. LAYAA-LAULHÉ Christophe, M. DUCLOS-CAZENAVE Thierry et M. Pierre MOUREU.

Madame Gaëlle PINSOLLE a été élue secrétaire de séance.

Vu le Maire pour convocation le 27 février 2026

La séance est ouverte par Madame Isabelle PÉGUILHÉ, Maire, à 20 h 00.

Après avoir accueilli les participants et constaté que le quorum était atteint, la Maire propose de procéder à l'examen de l'ordre du jour suivant, en présence de Monsieur Christian Fabre, conseiller aux décideurs locaux de la Direction Générale des Finances Publiques :

- Délibération CFU 2025 avec affectation anticipée des résultats
- Délibération Budget Prévisionnel 2026

Questions diverses.

Délibération CFU 2025 avec affectation anticipée des résultats

Madame la Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le Compte Financier Unique (CFU) est établi par le receveur principal à la clôture de l'exercice. Le CFU vise à faire disparaître la dualité entre le Compte Administratif chez l'ordonnateur et le Compte de Gestion chez le comptable.

Suite à des soucis informatiques au sein de la commune et de la DGFIP, le budget 2025 n'est pas clôturé à la date du conseil, d'où un CFU 2025 avec affectation anticipée des résultats qui devront être confirmés avant le 30 juin 2026.

Après en avoir largement délibéré, le Conseil Municipal, vote le CFU ainsi :

Investissement

Dépenses :	Prévu :	393 096,46
	Réalisé :	181 928,96
	Reste à réaliser :	13 707,04
Recettes :	Prévu :	393 096,46
	Réalisé :	127 451,52
	Reste à réaliser :	4 977,70

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	1 204 460,72
	Réalisé :	884 582,13
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes :	Prévu :	1 204 460,72
	Réalisé :	1 192 796,37
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	-54 477,44
Fonctionnement :	308 214,24
Résultat global :	253 736,80

9 votes pour.
2 abstentions

Délibération du vote du budget primitif 2026

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence du Maire, Isabelle Péguilhé, vote les propositions nouvelles du budget primitif 2026.

Investissement

Dépenses :	346 414.99 €
Recettes :	346 414.99 €

Fonctionnement

Dépenses :	1 115 753.46 €
Recettes :	1 115 753.46 €

9 votes pour.
1 contre
1 abstention

Questions diverses

La délibération relative aux taux d'imposition des taxes foncières sur les propriétés bâties, non bâties et sur les résidences secondaires sera prise ultérieurement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

A Mazerolles, le 31.03.2026

Signature du Maire :

Mme Isabelle PÉGUIHÉ,



Signature du secrétaire de séance :

Madame Gaëlle PINSOLLE

A handwritten signature in black ink, belonging to Madame Gaëlle PINSOLLE, is written below her name.